



Organisation de Coordination pour la
lutte contre les Endémies en Afrique
Centrale



HARMONISATION DES POLITIQUES PHARMACEUTIQUES NATIONALES EN AFRIQUE CENTRALE

**Atelier technique national de validation des projets de
documents normatifs de pharmacovigilance.**

Date : Du 29 Août au 1^{er} Septembre 2023

Brazzaville, Guinée Congo

TERMES DE REFERENCE

I-CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre d'un partenariat entre l'OCEAC et la coopération française, dont l'objectif est le renforcement de la pharmacovigilance en zone CEMAC, un atelier régional a été organisé à Douala au Cameroun, du 17 au 21 Juillet 2023 avec pour objectif général, d'évaluer l'effectivité de la pharmacovigilance en zone CEMAC, afin d'en dégager les grandes orientations stratégiques. Au terme des travaux, l'urgence d'un renforcement du cadre réglementaire de la pharmacovigilance en Guinée Equatoriale, se présentait comme une nécessité. C'est ainsi que le consultant international retenu dans le cadre du projet, ayant dans son cahier de charge, renforcement du cadre technico réglementaire de la Pharmacovigilance de la CEMAC, a proposé un avant-projet de Guide de pharmacovigilance à Brazzaville au Congo.

Aussi, l'OCEAC se propose d'organiser un atelier technique de validation du projet de Guide de Pharmacovigilance en zone CEMAC, en partenariat avec Expertise France, Du 29 Août au 1^{er} septembre 2023, à Brazzaville au Congo.

II-OBJECTIFS

Objectif général

L'objectif général de cet atelier est de valider les avants projets de documents normatifs de la pharmacovigilance au Congo.

Objectifs spécifiques

De façon spécifique, la mission devra permettre:

- De valider le projet de Guide de Bonne pratique de la Pharmacovigilance en Guinée Equatoriale ;
- De valider le projet d'arrêté Ministériel portant organisation de la pharmacovigilance au Congo .

IV-RESULTATS ATTENDUS

Au terme de l'atelier les livrables attendus sont les suivants :

- Le projet de Guide de Bonne pratique de la Pharmacovigilance au Congo est disponible ;
- Le projet d'arrêté Ministériel portant organisation de la pharmacovigilance au Congo est validé.

III-METHODOLOGIE

A) Phase préparatoire

Comme indiqué dans le contexte de ce document, les projets de documents de travail ont été proposés par le consultant international de ce projet. Ils seront transmis par voie de courriel aux participants, en amont de l'atelier. Il s'agit notamment de :

- ❖ Le projet de Guide de Bonne pratique de la Pharmacovigilance en Guinée Equatoriale ;
- ❖ Du projet de l'arrêté Ministériel portant organisation de la pharmacovigilance au Congo.

B) Phase de mise en œuvre effective des travaux

L'atelier qui s'étalera sur une période de quatre (04) jours, sera constitué uniquement des travaux en plénière.

IV-ORGANISATION DE L'ATELIER

Coordination : OCEAC

Facilitation : Consultant international, expert OCEAC.

Durée : 4 jours

Date : Du 29 Août au 1^{er} Septembre 2023

Lieu : Brazzaville au Congo.

Participants : 13

Congo : 10

OCEAC (02)

CONSULTANTS (01)

Langue de l'atelier

L'atelier se déroulera en langue Française. Cependant des dispositions particulières pourraient être prises pour les participants s'exprimant en d'autres langues officielles de la communauté (anglais, espagnol,...) pour prendre en compte leurs contributions aux travaux.